



N°2021/20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 JUILLET 2021**

**OBJET :**

**REPRÉSENTATION COMMUNALE A LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux juillet, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 12 juillet 2021, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle des fêtes de Chavagnac sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Eric CUENOT, Marc SIMMONEAUX, Michel RICHARD, Jean-Marc PROVOST, Frédéric LHERM.

Etaient absents : Evelyne PETIT (donne pouvoir à Damien GUIBOUT), Maurice PERRAULT, Valérie DURAND, Martine ETARD, Alexis HONGRE.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Eric CUENOT

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 6

VOTANTS : 7

Le Maire rappelle que Frédéric LHERM (délégué titulaire) et Marc SIMONNEAUX (délégué suppléant) représentent la commune auprès de l'Association de Défense contre les Nuisances de l'Aérodrome de Chavenay, (**ADNAC**),

**CONSIDÉRANT** qu'il convient également de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant représentants la commune de Davron auprès de la Commission Consultative de l'environnement de l'Aérodrome de Chavenay (**CCE**)

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,**

**DÉSIGNE** Frédéric LHERM (délégué titulaire) et Marc SIMONNEAUX (délégué suppléant) représentant la commune de Davron auprès de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome de Chavenay (**CCE**).

Le Maire  
  
Damien GUIBOUT

Copie transmise au :  
- Représentant de l'État,